



PAS de DEUX
INSTRUCTIONS DE COURSE
Samedi, 27 septembre, 2025
Yacht Club de Pointe-Claire, Lac St. Louis, Québec



1. RÈGLES

1.1 Les régates seront régies par les Règles de Courses pour Voiliers (RCV).

2. CHANGEMENTS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de courses sera affichée sur [la page de l'événement Pas de Deux](#) avant 09h00 de la même journée qu'elle prendra effet, sauf si la modification concerne une modification à l'horaire de la course lequel changement sera affichée au plus tard à 20h00 la journée précédant sa mise en application.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES COMPETITEURS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés à [Tableau d'affichage officiel PCYC](#)

4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] Les compétiteurs devront se conformer aux demandes raisonnables des officiers de course.

5. SIGNAUX ÉMIS DU RIVAGE

5.1 Tout signal émis du rivage sera affiché sur le mât du pavillon du bateau du comité de course amarré au YCPC et un courriel sera envoyé aux participants inscrits.

5.2 Lorsque le pavillon AP est hissé à partir de la rive, «1 minute» est remplacé par «un minimum soixante (60) minutes» dans les signaux de course «Aperçu».

6. PAVILLONS DE CLASSE

6.1 Le pavillon de classe sera BLANC.

7. PARCOURS

7.1 Le parcours est identifié à l'Addenda A.

7.2 Le bateau du comité de course arborera un fanion numérique indiquant le parcours à parcourir.

8. BOUÉES

8.1 Les marques utilisées seront des marques SLVYRA.

9. LE DÉPART

9.1 Le départ de la course sera fait en utilisant RCV 26

9.2 Le signal préparatoire sera le drapeau « I » (india) utilisant RCV 30.1.

9.3 La ligne de départ sera un drapeau orange sur le bateau signaleur et le côté parcours de la marque de départ située à bâbord (SLVYRA 32)

9.4 Les bateaux doivent partir selon les temps de départ qui leur sont assignées sur la liste des temps de départ. Cette liste sera publiée sur [la page de l'événement Pas de Deux](#).

9.5 Un bateau qui ne prend pas le départ dans un délai de cinq minutes suivant son temps de départ se verra attribuer un score DNS (Did Not Start - égalant 0 points). Ceci change RCV A5.1 et A5.2.

10. L'ARRIVÉE

10.1 La ligne d'arrivée sera entre un pavillon bleu sur le bateau comité et le côté parcours de la bouée d'arrivée (SLVYRA 32) située à tribord.

11. TEMPS LIMITE

11.1 La fenêtre pour finir, soit le temps limite pour les bateaux pour finir après que le premier bateau ayant pris le départ, a effectué le parcours et fini, sera de 45 minutes.

11.2 Les bateaux ne finissant dans pas dans la fenêtre pour finir devront être classés DNF (Did Not finish) sans instruction. Ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2.

11.3 Un bateau noté DNF recevra zéro points. Cela modifie les RCV A5.2.

12. DEMANDE DE RÉCLAMATION

12.1 Pour déposer une réclamation, un formulaire de demande d'audience doit être soumis, à l'adresse indiquée sur le formulaire, avant 20h00 le jour de l'événement.

12.2 Les formulaires de demande d'audience sont sur [la page de l'événement Pas de Deux](#).

12.3 RCV 61.2(b)(2) et 63.7(b) se s'appliquent pas.

